

COMPTE - RENDU

Conseil d'école  
 n°2

Date	12/02/2019	Durée:	2h
------	------------	--------	----

Noms des participants	Absents excusés	Absents non excusés
Directrice: Mme David Enseignants: Mme Moisé, Mme Soria, Mme Mourgue, Mme Maystrou, Mme Lopez, Mme Fouquart, Mr Pinol Mairie : M. Castan (Maire), Mme Benitez DGS : Mme Lapalu-Feixa DDEN: M. Lorenzo Représentants parents d'élèves : Mmes Fernandez, André, Gache, Saussol, De Bréon	Mme BERNARD et M. CARAYOL (Conseil cycle 3)	

Ordre du jour:

- 1. Présentation et remerciements**
- 2. Institution:**
- 3. Vie de l'école:** liste des travaux et demandes diverses, présentation des différents projets passés et à venir
- 4. Questions de l'association de parents d'élèves**

Points traités	Décisions / Prospections
<b>1. Présentation et remerciements</b>	Tour de table et remerciements à la mairie et à l'association des parents d'élèves pour leur implication humaine et financière dans la vie de l'école.
<b>2. Institution:</b> Stages de réussite:	3 stages ouverts normalement à tous les élèves au long de l'année. Le prochain (février) n'est ouvert qu'aux CM2 prioritaires car un seul enseignant disponible: Mme Sanchez.
Bilan des exercices de sécurité :	L'alerte confinement a été effectuée. Il y a trop d'élèves dans une seule pièce pour rester longtemps confinés.
Scolarisation des enfants de trois ans :	Aucune information officielle concernant la mise en place du dispositif. Ils compteront désormais dans les effectifs de l'école.

<p><b>3. Vie de l'école:</b> Travaux: points soulignés en particulier:</p>	<p>Coupures récurrentes des chauffages dans la journée. Les climatiseurs seront installés dans les deux classes batman du bas et chez Mme Mourgue. Réparer le plafond de la salle des coffres. Veiller à ce que la salle polyvalente soit propre pour accueillir les classes. Installer une lumière dans le cabanon de la maternelle. Proposition d'installer des vidéo-projecteurs dans les classes sur les murs . Le coût serait réparti entre la Domitienne, la mairie et l'association des parents d'élèves.</p>
<p><b>4. Questions de l'association de parents d'élèves</b> Les projets de classes:</p>	<p>Une liste non exhaustive car évolutive des projets a été présentée: matholymp (12 et 14 mars), sorties scolaires, fun day, ELA, téléthon (explication du choix de la maternelle de ne pas faire le tour en vélo mais de faire une récolte de jouets)..Précision et détails de la journée de marche pour ELA. Le centième jour d'école (exposition à la médiathèque le 5 avril). Formation des élèves médiateurs. Mise en place d'un travail sur la formulation des émotions avec un intervenant extérieur. Travail sur la création d'un spectacle de marionnettes (maternelle )mis en place par le comité culturel de la Domitienne. Spectacle de la mairie (21 février). Spectacle de la Domitienne en mars.</p>
<p>Projet « Colosse au pied d'argile » :</p>	<p>Explication de ce qu'est l'association. Projet à l'état de réflexion qui consiterait à sensibiliser et former adultes et enfants au sujet des abus sexuels en particulier. Pour les enfants il s'agit de leur permettre d'identifier ce qu'ils ne doivent pas tolérer. Pour les enseignants, il s'agit de détecter les signaux d'alertes donnés par les enfants victimes. Pour les personnes du CLAE, il s'agit de comprendre comment se positionner pour qu'il n'y ait aucune équivoque.</p>
<p>Sortie à l'heure des élèves :</p>	<p>La fin des classes est à 12h et 16h30 : ce qui signifie que le travail s'arrête à ce moment-là donc il n'est pas possible que les animateurs viennent plus tôt. À cela</p>

	s'ajoutent le temps de préparation des élèves et le trajet pour traverser la cour. Pour des raisons de sécurité, pas possible de faire différemment.
Que les enseignants demandent aux parents de mettre un goûter car certains prennent les goûters des autres :	Nous devons respecter le choix des parents de donner ou non un goûter et inviter les parents à expliquer à leurs enfants qu'il est interdit d'insister ou de prendre le goûter d'un camarade qui ne souhaite pas partager. On a le droit de ne pas vouloir partager ou donner son goûter.
Surveillance durant le temps de cantine :	Constat : Les conflits ne sont pas réglés. Problème de surveillance des toilettes. Demande de surveillants supplémentaires. La mairie ne le souhaite pas pour des raisons budgétaires.
Photo de groupe avec le père Noël :	Autorisation de la transmettre aux élèves car nous avons les autorisations. Si pour un enfant les parents n'ont pas donné l'autorisation il faut flouter son visage.
Où va l'argent donné à l'école par l'APEM ?	Il contribue à réduire considérablement le coût des sorties scolaires (beaucoup sont totalement gratuites).
Modalités fête de l'école :	Spectacle, buvette, repas sous forme de food-truc (camion pizza par exemple).

Souhaitez-vous une aide de l'équipe de circonscription ? (Précisez sur quel point précis)

Réfèrent : Samir KHEDIMI, Inspecteur de l'Education nationale	
RAS <input type="checkbox"/>	Eléments de réponse :

Signature de la directrice et de la secrétaire de séance  
AM. DAVID et M-F. SANCHEZ

*A transmettre sous format modifiable par mail sous 15 jours au secrétariat de circonscription*